



RAPPORT

ANNUEL

2025

40
ans



**FRANCE
ALZHEIMER**
& MALADIES APPARENTÉES

Un malade, c'est toute une famille qui a besoin d'aide

Édité par : Union nationale des associations France Alzheimer et maladies apparentées, 11 rue Tronchet 75008 Paris / Tél : 01 42 97 52 41 / www.francealzheimer.org

Graphisme : Leandro Neto et Caracter

Fabrication : Sandrine Nowak

Crédits photos : France Alzheimer - Leandro Neto (p.5/18/21/32/35), iStock - Jacob Wackerhausen (p.9), GenAllImage (p.10), Magnific (p.12/51), Pexels - Landiva Weber (p.13/24/26/34), iStock - Raw Pixel (p.15), iStock - Alessandro Biascioli (p.17), iStock - Jeffwqc, Dr Geoffrey Canet (p.18), iStock (p.23/38/46), iStock - Izusek (p.29), Pexels - Sametraw (p.31), Daman Studio (p.32), Lou-Daum (p. 18/33), iStock - FG trade (Couverture/p.37), iStock - Fat camera (p.41), Pexels - Mathias Reding (p.43), Magnific - mikelmar3 (p.45), iStock - Stockphotodirectors (p.48), Scott Graham - Unsplash (p.50)

France Alzheimer est une association reconnue d'utilité publique.

SOMMAIRE



4 MOTS CROISÉS



6 CHIFFRES CLÉS



8 L'UNION



14 40 ANS
D'ENGAGEMENT



18 LE FIL INFO



20 UNE ASSOCIATION
EN MOUVEMENT



36 DEMAIN SE
CONSTRUIT
AUJOURD'HUI



46 LE RAPPORT
FINANCIER

MOTS CROISÉS

L'Union nationale France Alzheimer et maladies apparentées a célébré ses 40 ans d'existence en 2025, une occasion de faire une restrospective sur le chemin parcouru, tout en regardant vers l'avenir.

Fondée en 1985, l'association France Alzheimer et maladies apparentées a célébré ses 40 ans en 2025 : 40 ans d'engagement aux côtés des personnes malades et de leurs proches, 40 ans à les accompagner, à porter leur voix auprès des pouvoirs publics et à sensibiliser le grand public, 40 ans à former les premiers concernés, et 40 ans à soutenir la recherche. Cet anniversaire a permis à l'association de revenir sur les victoires et les désillusions passées, et d'esquisser l'avenir.

L'année 2025 a ainsi été rythmée par cet anniversaire. France Alzheimer l'a célébré avec des événements organisés partout en France, pour remercier et mettre à l'honneur les bénévoles des associations départementales.

En 2025, France Alzheimer a notamment travaillé autour de notre mission centrale : **l'accompagnement des personnes malades et des aidants**. Pour améliorer cet accompagnement, nous avons initié un travail de sensibilisation des professionnels intervenant au domicile. Un groupe de travail a été constitué pour l'adaptation d'une fiche repère réalisée dans le cadre d'un précédent projet de sensibilisation, en 2024, destiné aux personnels des services d'urgence. Ce projet a été expérimenté auprès de trois services d'aide à domicile et de sept centres ambulanciers.

Le réseau a par ailleurs accueilli un petit nouveau : la Polynésie. L'archipel est ainsi devenu la 102^e association à rejoindre l'Union France Alzheimer et maladies apparentées.



Deuxième mission de l'association : **la formation des professionnels du soin et de l'accompagnement.**

En 2025, l'Institut France Alzheimer a formé plus de 2 100 professionnels. Il a aussi proposé une nouvelle formation certifiante relative à l'accompagnement à domicile des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée. Elle est inscrite au Répertoire spécifique de France compétences depuis avril 2025. C'est la seule formation certifiée de ce type en France.

Troisième axe : **le soutien à la recherche**, dont le premier projet soutenu remonte à 1988, trois ans après la création de l'association. Le budget alloué était alors de 30 000 francs. En 2025, France Alzheimer a consacré une enveloppe de plus de 2 millions d'euros au soutien à la recherche. L'association, dotée de deux conseils scientifiques, l'un consacré aux sciences médicales et biologiques et l'autre aux sciences sociales et humaines, a ainsi financé les projets de seize chercheurs et aidé six étudiants en 4^e année de thèse. L'association a également créé **une nouvelle bourse**, destinée à aider au retour d'un jeune chercheur prometteur. Elle a été dotée d'une enveloppe de 300 000 euros pour une période de 3 ans et vise à accompagner un jeune chercheur dans son projet de recherche en France. Geoffroy Canet de l'université de Laval au Québec, est le premier lauréat de cette super-bourse. Il est revenu en France et est aujourd'hui chercheur au CNRS, titulaire au sein de l'Institut de génomique fonctionnelle de Montpellier.



L'association a, enfin, été très active en 2025 en matière de **sensibilisation de l'opinion publique et de plaider auprès des pouvoirs publics**. Elle a travaillé sur plusieurs fronts. Elle a notamment continué à travailler auprès des pouvoirs publics nationaux français afin de faire de la maladie d'Alzheimer et des maladies apparentées un enjeu majeur de santé publique. Elle a salué le lancement, le 4 septembre, de la nouvelle stratégie nationale dédiée aux maladies neurodégénératives (2025-2030), avec une attention particulière quant à sa réelle mise en place. L'association a également participé à un colloque organisé à l'Assemblée nationale, voulu et défendu par un groupe d'études parlementaire dédié à la maladie d'Alzheimer et aux maladies neurodégénératives. Elle s'est, en outre, rendue en octobre au colloque d'Alzheimer Europe à Bologne, en Italie, et elle s'est lancée activement dans la co-organisation de la 37^e conférence d'Alzheimer Disease's International (ADI), qui se tiendra à Lyon du 14 au 16 avril 2026.

France Alzheimer a aussi continué à sensibiliser le grand public à la maladie, notamment en organisant l'opération Territoire de l'intime. Cette opération a consisté en la réalisation de neuf témoignages de personnes malades, d'aidants et anciens aidants. Parmi eux, cinq célébrités se sont livrées face caméra, pour porter la voix des anonymes. L'opération a connu un succès retentissant, avec 500 000 vues sur YouTube et plus de 6 millions de vues en trois mois sur les autres réseaux sociaux, ainsi que des retours médias impactants, dont 15 minutes de direct sur France Inter.

Nous continuons de sensibiliser notre public et le grand public par de nombreux médias : nos quatre magazines envoyés aux adhérents, nos deux magazines destinés aux décideurs publics, nos réseaux sociaux, notre webradio Radio Alzheimer. Cette sensibilisation est également réalisée grâce à nos événements, comme les Rencontres France Alzheimer en décembre et les événements festifs et conviviaux organisés dans l'espace public à travers la France, en marge de la Journée mondiale Alzheimer, le 21 septembre.

L'année 2025 a été dense. De nouveaux projets ont été réalisés, tandis que d'autres s'apprentent à voir le jour.

Joël Jaouen

Président de
France Alzheimer et
maladies apparentées

Benoît Durand

Directeur délégué de
France Alzheimer et
maladies apparentées

CHIFFRES CLÉS



3 000
bénévoles



102
associations départementales
et territoriales



22 776
membres adhérents



Près de
700
villes aidantes



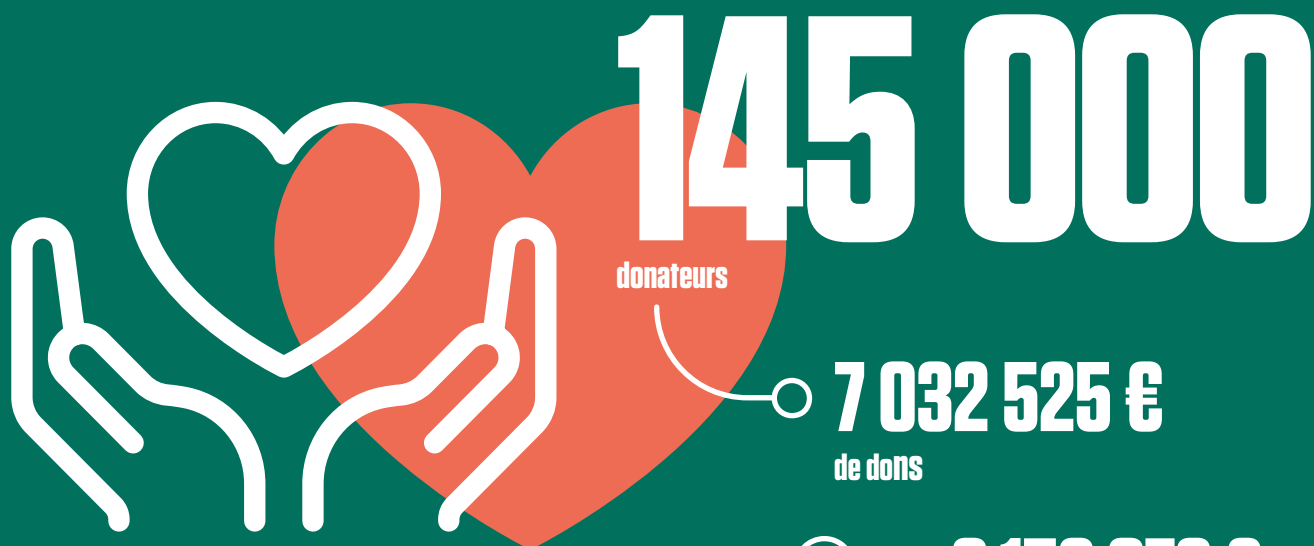
29
partenaires



Plus de
2 100
professionnels de santé formés



16
projets de
recherche
financés



7 032 525 €
de dons



9 156 078 €
de Legs, Donations,
Assurances-vie



2 050
retombées presse

+34 %
par rapport à 2024



70
podcasts produits

RADIO
ALZHEIMER



Nos réseaux sociaux

108 336
abonnés



8 829
abonnés



24 012
abonnés



9 681
abonnés



4 969
abonnés





L'UNION

FRANCE ALZHEIMER

& MALADIES APPAR



RENTÉES



Créée en 1985, France Alzheimer et maladies apparentées est la seule association nationale de familles reconnue d'utilité publique sur la maladie. L'association, qui a fêté ses 40 ans en 2025, peut compter sur l'expertise et la force de 102 associations départementales et territoriales engagées au plus près des familles. Au-delà d'accompagner et de soutenir les familles concernées, France Alzheimer et maladies apparentées sensibilise l'opinion et implique les pouvoirs publics, contribue au progrès de la recherche et forme les professionnels de santé.

La gouvernance

Le conseil d'administration

En 2025, les assemblées générales se sont tenues les 19 juin et 10 décembre.

L'Union nationale est administrée depuis 2022 par un conseil d'administration composé de 18 membres bénévoles appartenant chacun à une association départementale.

Ils sont élus pour 4 ans, au scrutin secret par l'assemblée générale de l'Union nationale de juin, parmi les candidats présentés par les associations adhérentes. Il a été renouvelé par moitié en 2024.

Le conseil d'administration définit la politique et les orientations générales de l'Union nationale, arrête les budgets, contrôle leur exécution et arrête les comptes annuels de l'Union nationale. Il se réunit cinq à six fois dans l'année, comme le bureau.

Composition 2025 :

Anne-Marie Beauvais (FA76, région Normandie)

Evelyne Belzunces-Meyer (FA11, région Occitanie)

Jean-Marc Doisne (FA62, région Hauts-de-France)

Marie-Hélène Gavrel (FA85, région Pays de la Loire)

Gérard Herrbach (FA69, région Auvergne-Rhône-Alpes)

Brigitte Huon (FA75, région Île-de-France)

Jean-Claude Lapabe (FA64, région Nouvelle-Aquitaine)

François Le Maistre (FA971, départements et régions d'outre-mer (DROM))

Patrick Leprêtre (FA92, région Île-de-France)

Christiane Raeymackers (FA38, région Auvergne-Rhône-Alpes)

Yvon Roselier (FA22, région Bretagne)

Denise Strubel (FA30, région Occitanie)



Le bureau

Le conseil d'administration a désigné le bureau pour les années 2024/2026.

Le bureau est une émanation du conseil d'administration. Réuni tous les deux mois, il se compose de six membres élus. Il lui revient de veiller à la mise en œuvre des délibérations tant du conseil d'administration que de l'assemblée générale, d'assumer la gestion courante de l'association dans le cadre des orientations arrêtées, ou encore de veiller au bon fonctionnement statutaire.

Composition 2025 :

Président : **Joël Jaouen** (FA29, région Bretagne)

Vice-présidente déléguée : **Geneviève Demoures** (FA24, région Nouvelle-Aquitaine)

Vice-président : **Serge Colson** (FA57, région Grand Est)

Trésorier : **Michel Nunez** (FA34, région Occitanie)

Secrétaire général : **Didier Gamain** (FA60, région Hauts-de-France)

Secrétaire générale adjointe : **Françoise Diris** (FA40, région Nouvelle-Aquitaine)

Le projet associatif 2024-2026

Le projet associatif est une feuille de route qui nous anime au quotidien. Un nouveau projet a vu le jour en 2024, il se déroulera jusqu'à fin 2026. Il repose sur des enjeux forts autour de la notoriété de France Alzheimer et de l'harmonisation du réseau, notamment :

Sécuriser et renforcer le fonctionnement de l'Union

- La détection et l'accompagnement des associations à risques (Mise en place et déploiement d'une cartographie des risques).
- Le développement des réunions régionales en tant que relai de communication.
- L'harmonisation des pratiques avec l'accompagnement des associations sur la digitalisation et la déclinaison des conventions nationales.
- Les aides aux salaires et au recrutement des bénévoles.

Amplifier les actions et l'accompagnement de France Alzheimer

- Être reconnu comme un acteur majeur de la formation auprès des professionnels et positionner la formation comme un enjeu de levée de fonds.
- Développer des actions auprès des malades jeunes et des jeunes aidants.
- Communiquer sur l'impact de la recherche.
- Modéliser les actions qui fonctionnent et poursuivre le déploiement des actions modélisées.

Développer la notoriété de France Alzheimer et la lisibilité de ses actions

- Identifier et impliquer plusieurs porte-paroles médiatiques.
- Communiquer sur les événements.
- Rendre le site institutionnel plus ergonomique.
- Créer un hymne France Alzheimer.
- Organiser / s'impliquer dans l'organisation du congrès international Disease Alzheimer 2026.

L'Union en bref

L'effectif de France Alzheimer est de 53 collaborateurs au 31 décembre 2025, en légère hausse sur l'année (+1,90%). Sur l'année, 5 embauches en CDI ont été réalisées et 8 en CDD.

La répartition des effectifs est harmonieuse, avec 47,17 % de salariés non-cadres et 52,83 % de salariés cadres. Au niveau de la parité, la proportion des femmes sur l'ensemble de l'effectif est élevée et représente 71,70 % (soit 38 femmes) en 2025. L'âge moyen du collaborateur en CDI chez France Alzheimer s'élève à 40 ans, pour une ancienneté moyenne de 4,47 ans.

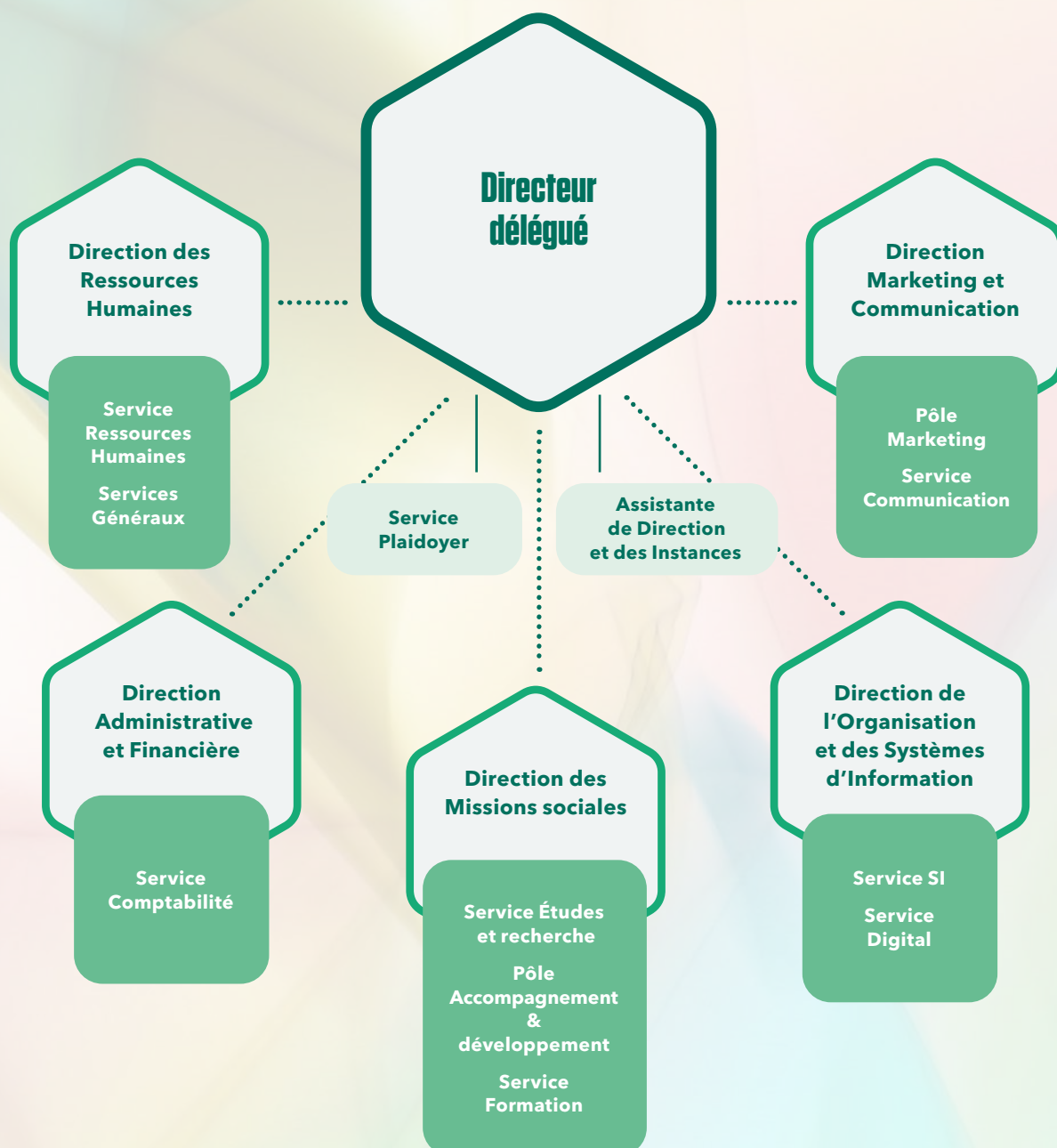
Le taux de turnover CDI est stable, soit 0,94 % (contre 0,24 % en 2024), et la quasi-totalité des départs a été compensée par des recrutements.

En matière de rémunération, l'Union s'engage chaque année à évoluer sur sa politique de rémunération avec notamment les enveloppes d'augmentations et primes exceptionnelles individuelles. Cette année, une révision de l'intégralité des salaires a été menée avec l'aide d'un cabinet externe, pour garantir l'équité interne et les évolutions des marchés non lucratif et privé.

Enfin, France Alzheimer s'investit grandement dans le plan de développement des compétences des collaborateurs. En 2025, ce sont 36 actions de formation qui ont été menées, pour un budget de 40 563,46 €.



Schéma organisationnel France Alzheimer et maladies apparentées





40 ANS

D'ENGAGEMENT

Créée en 1985 à l'initiative de familles de personnes malades et de professionnels du secteur sanitaire et social, l'association France Alzheimer et maladies apparentées articule aujourd'hui son action autour de quatre missions : accompagner les personnes malades et les familles, former les personnes concernées par la maladie, soutenir la recherche et sensibiliser les pouvoirs publics et le grand public.

Lorsque la maladie d'Alzheimer ou une pathologie apparentée entre dans une vie, c'est toute une famille qui est concernée. Pour le conjoint, les enfants, les proches, c'est un nouveau monde, inconnu et complexe, qui s'ouvre. En 1985, la maladie d'Alzheimer est encore peu connue du grand public. On parle plutôt de sénilité, de gâtisme. En France, des personnes concernées par la maladie et des professionnels actifs dans le monde du médical et du médico-social, dont le Dr Françoise Forette, cheffe du service de gériatrie de l'hôpital Broca à Paris, font un lobbying intense. Ils fondent alors France Alzheimer avec une conviction : nul ne devrait affronter la maladie sans soutien.

L'aventure commence. René Gonon est le premier président de France Alzheimer. Le complément « et maladies apparentées » est ajouté en 1988 au nom de l'association qui est reconnue d'utilité publique en 1991.

Une mission fondatrice : l'accompagnement des familles

L'accompagnement des personnes malades et des aidants devient immédiatement la boussole de l'action de France Alzheimer et maladies apparentées. L'éventail d'actions proposées aux familles s'étoffe au fil des années, pour atteindre 18 actions modélisées en 2025, qui peuvent être divisées en trois catégories.



Certaines actions sont à destination des personnes malades, comme les ateliers de mobilisation cognitive, la médiation animale et les activités physiques adaptées. Elles doivent notamment permettre aux personnes malades de conserver leurs capacités le plus longtemps possibles. Un second champ d'actions est destiné aux aidants, comme la formation des aidants, les entretiens individuels et les groupes de parole. Elles doivent offrir du soutien et du répit aux proches des personnes malades. Le troisième groupe d'actions est proposé aux duos aidants/aidés. Exemples : les cafés mémoire, les séjours vacances ou encore les actions de convivialité. Il s'agit, avec ces actions, d'organiser des moments de vie et de partage aux familles.

Ces actions sont proposées sur tout le territoire français grâce au réseau d'associations départementales et territoriales France Alzheimer et maladies apparentées et à l'investissement de 2 200 bénévoles. Le réseau s'est constitué et consolidé au fil des années, pour atteindre 102 associations en 2025, avec l'intégration récente de la Polynésie.

Un soutien croissant à la recherche

En première ligne en France face à l'un des plus grands défis sanitaires et sociétaux du XXI^e siècle, l'association s'est rapidement lancée sur le chemin de la recherche.

Créée en 1985, France Alzheimer a, dès son lancement, soutenu un premier projet. À l'époque, le montant était de 30 000 francs.

40 ans plus tard, en 2025, l'association a débloqué une enveloppe de 2,1 millions d'euros pour les soutiens à la recherche. Preuve que l'association a fait de l'investissement dans la recherche un axe central de son action. Cela fait d'ailleurs de France Alzheimer et maladies apparentées le premier acteur financeur associatif de la recherche.

Le principal soutien à la recherche est l'appel à projets annuel, via lequel une dizaine de dossiers sont sélectionnés par deux conseils scientifiques, l'un spécialisé en sciences médicales biologiques, et l'autre en sciences humaines et sociales. Depuis 1988, des milliers de projets de recherche ont été étudiés et 495 d'entre eux ont été financés, pour un montant total de 22 millions d'euros.

Depuis 2021, l'association propose également des aides financières pour les jeunes chercheurs et des étudiants, ainsi que le parrainage de jeunes chercheurs.

En plaçant ainsi la recherche au cœur de sa stratégie, France Alzheimer et maladies apparentées entend ainsi faire plus que contribuer à la connaissance sur la maladie.

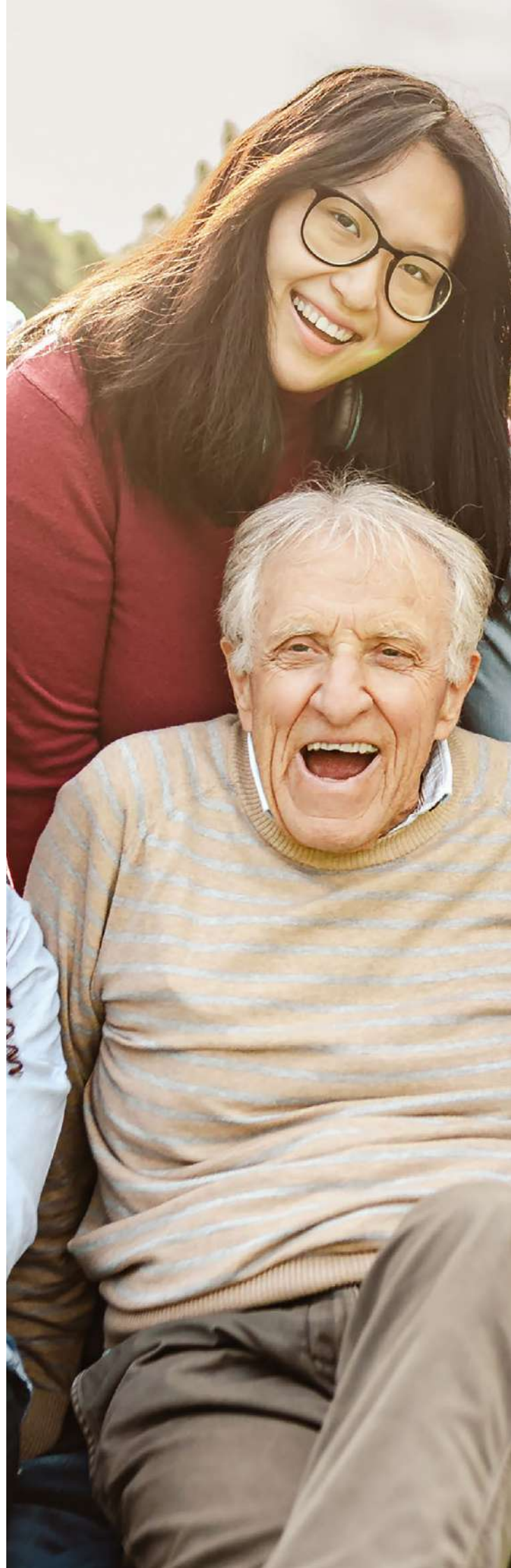
Briser le tabou et faire bouger le monde politique

40 ans après la création de l'association, la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées restent largement méconnues du grand public, notamment parce qu'elles restent taboues. Cela n'aide pas les personnes malades et les aidants à garder leur place au cœur de la cité. Au contraire : cela favorise leur isolement.

Afin de casser les préjugés, l'association a fait de la sensibilisation du grand public une mission majeure, qui s'est traduite de multiples manières : campagnes d'information, témoignages dans les médias et à travers les outils de communication de l'association, information délivrée par les associations départementales, cinés-débats...

Très tôt, l'association comprend aussi que la reconnaissance sociale de la maladie doit s'accompagner d'une reconnaissance institutionnelle. Elle milite auprès des pouvoirs publics à l'échelle nationale pour faire d'Alzheimer un enjeu majeur de santé publique. Elle participe à l'élaboration des premiers plans Alzheimer, dont le plan 2008-2012, resté référence en France et dans le monde. Elle doit toutefois constater une baisse de l'investissement des pouvoirs publics nationaux depuis une dizaine d'années, alors que le nombre de personnes malades ne fait qu'augmenter pour atteindre 1,4 million de personnes en 2025, selon les estimations d'Alzheimer Europe.

Mais France Alzheimer, acteur dans des structures supranationales comme Alzheimer Europe et Alzheimer Disease's International, ne baisse pas les bras. L'association continue d'interpeler et de sensibiliser les pouvoirs publics, grâce notamment à la mise en place de la dynamique de société inclusive en 2019, à la signature de chartes d'engagements réciproques avec des collectivités locales, ou encore à la sensibilisation d'acteurs de proximité (gendarmes, policiers, agents municipaux, écoles, pompiers, etc.).





La formation, un levier indispensable

France Alzheimer et maladies apparentées a rapidement reçu son agrément d'organisme de formation, en 1991, six ans après la création de l'association nationale.

Accompagner une personne touchée par une maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée s'improvise difficilement. Une des difficultés avec ces pathologies est qu'il n'existe pas de profil-type de la personne malade, dont les symptômes vont évoluer différemment d'une personne à l'autre.

C'est notamment pour cela que l'association France Alzheimer et maladies apparentées crée, en 2009, la formation des aidants, dont l'accès serait gratuit. Elle est financée à hauteur de 80 % par la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA) et le reste par l'association.

La formation des aidants est destinée aux aidants non professionnels qui accompagnent une personne atteinte d'une maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée : souvent un membre de la famille, mais cela peut être aussi un ami, un voisin. La formation, divisée en sept modules, est co-animée par un binôme formé par un psychologue et un bénévole de l'association départementale, qui est bien souvent un ancien aidant.

L'association a également développé un éventail de formations pour les bénévoles des associations départementales et d'autres destinées aux professionnels du médical et du médico-social. Elles sont pensées pour optimiser la prise en soin aux différents stades de la maladie, du diagnostic initial à l'accompagnement en fin de vie.

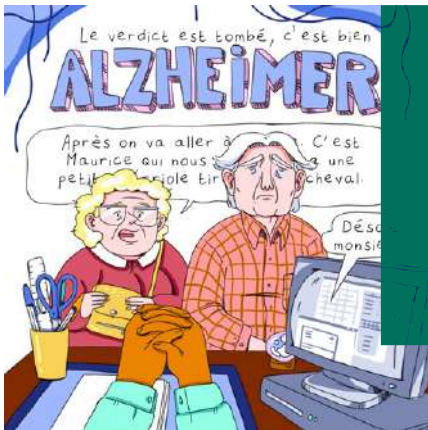
Un anniversaire célébré et de nouveaux projets

40 ans après sa création, l'association France Alzheimer et maladies apparentées compte bien poursuivre sur sa lancée. En 2025, elle a célébré son anniversaire avec ses bénévoles, en invitant les associations départementales à organiser des événements conviviaux dans chaque région pour remercier les petites mains qui font une grande association.

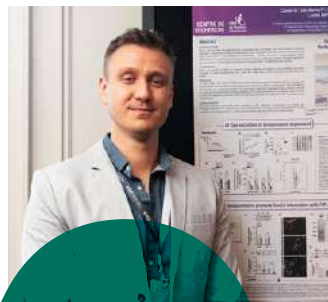
Les événements comme la Journée mondiale Alzheimer dans le réseau et la course solidaire Memorun à Paris ont également été placés sous le signe des 40 ans de l'association. D'autres temps forts ont été créés, comme l'opération Territoire de l'intime, avec la création de neuf films de sensibilisation, des témoignages de célébrités portant ceux des anonymes et un ciné-débat, et un show case avec The Voice.



LE



FILE



INFO



01/01 **France Alzheimer célèbre ses 40 ans**

L'association a célébré ses 40 ans d'engagement auprès des familles en inscrivant plusieurs temps forts de l'année dans cet anniversaire. Des événements ont également été créés en région par les associations départementales du réseau France Alzheimer pour remercier les bénévoles de leur investissement.

01/03 **Une super-bourse pour un chercheur**

L'association a créé une nouvelle bourse, en plus de ses appels à projets et de son soutien aux jeunes chercheurs qui représentent une enveloppe annuelle de plus de 2 millions d'euros. Cette bourse, baptisée « Aide au retour d'un chercheur prometteur », s'élève à 300 000 euros sur une période de 3 ans. Le Dr Geoffrey Canet, docteur français ayant travaillé au Canada et maintenant chercheur au CNRS à Montpellier, est le premier lauréat.

10/06 **Succès de l'opération Territoire de l'intime**

Neuf personnes ont livré un témoignage intime sur Alzheimer. Les témoins : des personnes malades et des (anciens) aidants, dont des célébrités : Sami Bouajila, Alain Chamfort, Thierry Frémont, Didier Morville (alias JoeyStarr) et Loïck Peyron. L'opération qui visait à informer le grand public et à changer le regard de la société, a rencontré un immense succès, avec 500 000 vues sur YouTube, 6 millions sur les réseaux sociaux et des retours médias impactants.

01/09 **Bienvenue à la Polynésie**

La Polynésie a rejoint France Alzheimer et maladies apparentées, devenant ainsi la 102^e association du réseau de l'association. « *C'est une manière de rompre notre isolement institutionnel et de nous sentir pleinement intégrés à un mouvement solidaire qui partage les mêmes valeurs de respect, d'écoute et d'entraide envers les personnes malades et leurs aidants* », explique l'équipe de l'association de la Polynésie.

21/09 **Journée mondiale Alzheimer & Memorun**

Les associations départementales et territoriales de France Alzheimer et maladies apparentées ont organisé des événements festifs et conviviaux à l'occasion de la Journée mondiale Alzheimer, afin de lutter contre les préjugés et l'invisibilisation des familles. À Paris, l'Union a également organisé la troisième édition de la course solidaire Memorun, qui a réuni près de 6 000 personnes, en présence notamment de la marraine de France Alzheimer, Marie-José Pérec.

27/10 **Opération Tête brouillée**

L'association a mis en place une opération avec les éditions Dargaud et son compte Instagram *Matin, quel journal*. L'opération : la diffusion sur Instagram de quinze petites bandes dessinées sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées. L'objectif : sensibiliser un public plus jeune. Les planches de Maxence Texerault ont connu un très beau succès. L'illustratrice a baptisé sa série *Tête brouillée* en hommage à ses grands-parents.

17/12 **The Voice**

La famille The Voice s'est retrouvée fin décembre pour un showcase exceptionnel au profit de l'association France Alzheimer et maladies apparentées. La soirée s'est articulée autour de plusieurs talents emblématiques de plusieurs saisons de The Voice : Mentissa, Lilian Renaud, Il Cello, César, Carla et Jeck. Leurs chansons ont été suivies par deux prestations uniques, dont un duo entre Alain Chamfort et Mentissa. Notre ambassadeur y a interprété la chanson écrite pour France Alzheimer en hommage aux aidants, *Prendre soin*.

UNE ASSOCIATION EN MOUVEMENT





ACCOMPAGNEMENT

Focus sur les actions modélisées

En 2025, France Alzheimer a renforcé son accompagnement des personnes malades et de leurs proches aidants à travers des actions concrètes au plus près des besoins du quotidien. Ateliers, temps de partage et dispositifs de répit soutiennent le lien social et la qualité de vie des familles. Ces initiatives traduisent un accompagnement global, concret et adapté aux réalités du terrain.



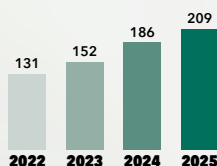


Des activités et des ateliers pour les personnes malades

Atelier à médiation artistique



Nombre d'ateliers (1 atelier = 12 séances de 2h max)

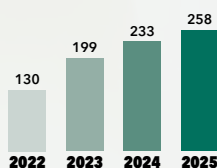


209 ateliers à médiation artistique mis en place par 59 associations, pour un total de **2 526 participants**.

Atelier de mobilisation cognitive



Nombre d'ateliers (1 atelier = 12 séances de 2h max)

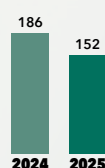


258 ateliers de mobilisation cognitive mis en place par 47 associations, pour un total de **2 330 participants**.

Programme « Vivre avec la maladie »



Nombre de participants

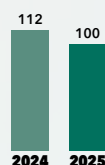


28 programmes mis en place par 17 associations, pour un total de **152 participants**.

Suivi personnalisé malade jeune



Nombre de participants

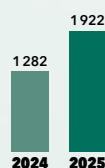


54 suivis personnalisés mis en place par 12 associations, pour un total de **100 participants**.

Activité physique adaptée



Nombre de participants



139 actions d'activité physique adaptée mises en place par 49 associations, pour un total de **1 922 participants**.

Jardin thérapeutique



Nombre de participants

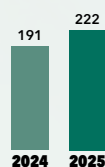


111 séances de jardinage thérapeutique mises en place par 9 associations, pour un total de **117 participants**.

Groupe d'entraide en début de maladie



Nombre de participants

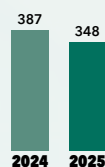


224 séances d'entraide mises en place par 17 associations, pour un total de **222 participants**.

Médiation animale



Nombre de participants



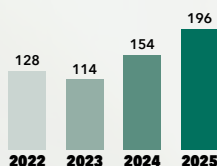
331 séances de médiation animale mises en place par 23 associations, pour un total de **348 participants**.

Des solutions adaptées pour les aidants

Atelier de relaxation

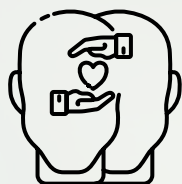


Nombre d'ateliers (1 atelier = 12 séances de 1h max)

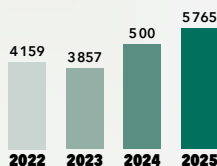


196 ateliers de relaxation mis en place par 58 associations, pour un total de **1 931 participants**.

Entretien psychologique

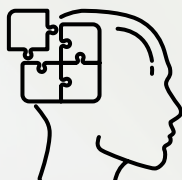


Nombre de participants (1 groupe = 12 séances de 2h max)

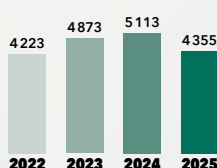


94 associations ont mis en place des entretiens, pour un total de **5 765 participants**.

Formation des aidants



Nombre d'aidants formés



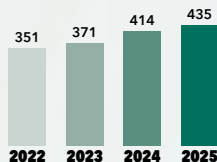
582 formations des aidants réalisées dans 92 associations, pour un total de **4 355 participants**.

Plus de 68 000 aidants formés depuis 2009

Groupe de parole



Nombre de groupe (1 groupe = 12 séances de 2h max)



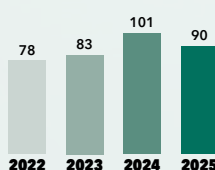
435 groupes de parole mis en place par 87 associations, pour un total de **4 537 participants**.

Des moments de partage et de répit pour les familles

Actions de convivialité



Nombre d'actions

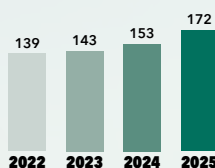


90 actions de convivialité mises en place par 51 associations, pour un total de **4 074 participants**.

Café mémoire



Nombre de lieux d'accueil (1 action = jusqu'à 15 séances de 3h max)

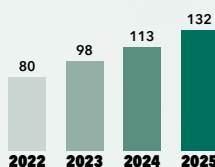


172 cafés mémoire animés par 61 associations, pour un total de **3 050 participants**.

Halte relais



Nombre de lieux d'accueil (1 action = jusqu'à 4 séances de 3h max)

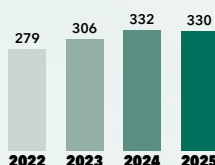


132 haltes relais mises en place par 64 associations, pour un total de **2 099 participants**.

Séjours vacances nationaux



Nombre de participants



17 séjours vacances nationaux organisés par l'Union France Alzheimer, pour un total de **330 participants**.

Projet Domicile

Dans la continuité du projet Urgences engagé en 2023, en collaboration avec la direction générale de la Santé (DGS), un travail de sensibilisation a cette fois concerné les professionnels intervenant au domicile, toujours dans le but d'un meilleur repérage et d'une prise en soin plus optimale.

Le groupe de travail a ainsi adapté la fiche repère Urgences pour les professionnels du domicile en y ajoutant des focus sur la communication, les temps importants du quotidien (toilette, habillage, repas) et sur les besoins de l'aidant (répit, prévention de l'épuisement). Expérimentée en 2025 auprès de 3 services d'aide à domicile et de 7 centres ambulanciers, elle a été unanimement reconnue comme répondant à leurs questionnements dans leurs pratiques professionnelles.

Deux autres outils ont été élaborés et mis à disposition des associations départementales et territoriales de France Alzheimer et maladies apparentées afin qu'elles puissent les transmettre aux familles : une fiche de renseignements visant à faciliter la transmission d'informations pour améliorer la prise en soin de la personne malade et une carte d'alerte médicale pour renseigner l'identité de la personne malade, les coordonnées de son proche aidant ou encore son médecin traitant. Grâce à son format carte bleue, la personne malade peut avoir sa carte en permanence sur elle, ce qui constitue une ressource essentielle si elle est seule et doit être prise en soin en urgence.

Des vidéos de sensibilisation ont également été réalisées à destination des aidants pour leur transmettre des clés de compréhension et des conseils dans l'accompagnement au quotidien de leur proche malade. Elles sont en cours de finalisation et seront toutes accessibles via le site Guide d'accompagnement en ligne d'ici fin 2026.





SENSIBILISATION

Focus sur les temps forts et les outils

La sensibilisation du grand public à la maladie et au quotidien des personnes malades et de leurs proches aidants doit permettre de favoriser l'émergence d'une société plus inclusive. Cet objectif reste central pour France Alzheimer. C'est dans cette optique que l'association a, cette année encore, organisé des événements et mené des projets inclusifs et de sensibilisation qui ont eu un retentissement important dans les médias.





+34 % de retours médias en 2025

L'association France Alzheimer et ses associations départementales et territoriales ont connu un intérêt médiatique plus important en 2025 que les années précédentes.

Les médias sont un des biais majeurs pour sensibiliser le grand public à la maladie d'Alzheimer et aux maladies apparentées. L'année 2025 en termes de retours médias a été remarquable, tant quantitativement que qualitativement.

Si l'Union nationale France Alzheimer et maladies apparentées et son réseau de 102 associations départementales et territoriales ont connu ces dernières années une hausse graduelle du nombre de retours médias, avec une augmentation de 5 % par an pour atteindre 1 550 retours médias (articles, reportages TV et radio) en 2024, elles ont obtenu 2 070 retours médias en 2025. Cela représente une hausse de 34 % en une année.

Plusieurs éléments peuvent expliquer la hausse de cet intérêt médiatique en 2025 : les 40 ans de l'association, les événements organisés par l'Union nationale France Alzheimer et maladies apparentées (Memorun, Territoire de l'intime, The Voice), la réactivité de l'Union et du réseau à l'actualité politique et médicale, ou encore le travail des associations départementales et territoriales.

Autre élément notable : le ton général des articles et des reportages est bien plus positif qu'auparavant. Les journalistes appellent de plus en plus l'association pour réaliser des reportages humains, pour montrer qu'il y a encore de la vie malgré le diagnostic, et qu'il existe des solutions pour offrir du répit aux aidants et pour préserver les capacités des personnes malades le plus longtemps possible. Et c'est exactement ce que souhaite l'association : elle veut prendre la maladie à contre-pied et occuper l'espace public, au propre comme au figuré, pour lutter contre l'invisibilisation des familles, susciter la discussion et lutter contre les préjugés.

Journée mondiale et Memorun

L'association France Alzheimer et maladies apparentées a célébré ses 40 ans d'existence à l'occasion de la Journée mondiale Alzheimer.

Fondée en 1985, l'association France Alzheimer et maladies apparentées a célébré ses 40 ans lors de la Journée mondiale Alzheimer, le 21 septembre 2025 et autour de cette date. Elle a fêté ses 40 ans d'engagement aux côtés des personnes malades et de leurs proches, ses 40 ans à les accompagner, à porter leur voix auprès des pouvoirs publics, à sensibiliser le grand public, à former les premiers concernés, et à soutenir la recherche.

Pour fêter cet anniversaire, France Alzheimer et son réseau de 102 associations départementales et territoriales ont voulu continuer à prendre la maladie à contre-pied afin de lutter contre les préjugés et l'invisibilisation des familles. Cela a pris la forme d'événements festifs et conviviaux dans l'espace public, comme des bals populaires, des thés dansants, des concerts ou encore des pièces de théâtre.

À Paris, l'Union nationale France Alzheimer et maladies apparentées a organisé la troisième édition de la course solidaire Memorun. Plus de 5 500 dossards ont été vendus pour les courses des samedi 20 et dimanche 21 septembre au bois de Vincennes. La marraine de France Alzheimer, la triple championne olympique Marie-José Pérec, était présente, ainsi que d'autres athlètes et anciens champions, comme l'ex-boxeuse et championne du monde Sarah Ourahmoune.

Sur place, des stands d'information permettent de répondre aux questions des familles et les visiteurs peuvent aussi discuter avec des personnes impliquées dans des projets relatifs aux activités physiques adaptées (tennis et ping-pong).

Le week-end parisien s'est clôturé avec le prix France Alzheimer à l'hippodrome de Vincennes.



Showcase avec The Voice

La famille The Voice s'est retrouvée fin décembre pour un showcase exceptionnel au profit de l'association France Alzheimer et maladies apparentées. Il s'est articulé autour de plusieurs talents de différentes saisons de The Voice : Mentissa, Lilian Renaud, Il Cello, César, Carla et Jeck.

Leurs chansons ont été suivies par deux prestations uniques. Notre ambassadeur Alain Chamfort, en duo avec Mentissa et accompagné d'une chorale, y a interprété son nouveau titre, *Prendre soin*. Le groupe Boulevard des Airs a enfin chanté *Allez reste* en compagnie de Lilian Renaud.

Enregistré le 17 décembre dans le studio de The Voice, le show de 1h30 a été diffusé le 22 décembre sur le site Internet de TF1 et via ses réseaux sociaux. Cela représente 75800 heures vues sur la plateforme TF1+ et près de 2,3 millions de vues sur les réseaux de l'association France Alzheimer et maladies apparentées.



De poignants témoignages pour briser le tabou Alzheimer

Neuf personnes, dont cinq célébrités, ont accepté de livrer un témoignage puissant et humain en lien avec la maladie d'Alzheimer.

L'association France Alzheimer et maladies apparentées a dévoilé, le 10 juin, une nouvelle série de films issus de sa collection baptisée Territoire de l'intime. Cette collection créée en 2021 comprend des témoignages poignants, touchants, de personnes concernées au premier plan par ces pathologies.

Dans cette nouvelle série de films, Alain et Sylvain, deux personnes malades, ont raconté comment ils vivent la maladie au quotidien, et comment ils réussissent encore à profiter de la vie aujourd'hui. Quant à Augustin et à Denise, deux anciens aidants, ils ont expliqué notamment comment ils ont fait face à la maladie, et comment ils ont accompagné leur maman.

Pour cette nouvelle série de films, cinq célébrités - Sami Bouajila, Alain Chamfort, Thierry Frémont, Didier Morville (mieux connu sous le nom de JoeyStarr) et Loïck Peyron - ont également accepté de témoigner. Certains sont aujourd'hui aidants, d'autres l'ont été. Car la maladie ne fait pas de distinction : que l'on soit célèbre ou non, tout le monde peut être concerné. Tous ont accepté de prendre la parole, de se livrer face caméra, afin de sensibiliser le grand public à la maladie.

« Dès la création de l'association, l'une des urgences qu'elle s'est donnée a été de sortir ces pathologies de l'ombre et de lutter contre les préjugés, afin de bâtir, ensemble, une société plus inclusive », a expliqué le président de l'Union nationale France Alzheimer et maladies apparentées, Joël Jaouen. « Ce travail de sensibilisation du grand public et d'information est essentiel pour le bien des familles. Il faut parler de ces maladies, pour de nombreuses raisons. La peur du regard de l'autre, la crainte d'être stigmatisé, peuvent notamment pousser les personnes malades à s'isoler, voire à retarder l'annonce du diagnostic. Or, au plus tôt celui-ci est posé, au mieux le parcours de soin et l'accompagnement peuvent être adaptés. La vie ne s'arrête pas après le diagnostic ! »

Ces neuf nouveaux témoignages ont enregistré plus de 500 000 vues en deux mois sur YouTube et plus de 6 millions de vues sur les autres réseaux sociaux. Alain Chamfort et Denise Lauprêtre ont également expliqué la démarche de sensibilisation derrière les films Territoire de l'intime à l'occasion d'un direct de 15 minutes sur France Inter, le 10 juin, avant de se retrouver le soir, à Paris, à l'occasion d'un ciné-débat.

Les neuf nouveaux films sont disponibles sur le compte YouTube de l'association France Alzheimer. Ils s'ajoutent aux huit précédents témoignages.





DEMAIN

SE CONSTRUIT

AUJOURD'HUI



Des chercheurs INVESTIS

En 2025, France Alzheimer et maladie apparentées a soutenu 16 chercheurs et 6 étudiants en 4^e année de thèse, dans des projets de recherche fondamentale, clinique, mais également en sciences humaines et sociales. Par ailleurs, sa nouvelle action « Aide au retour d'un chercheur prometteur » a été attribuée à un docteur français ayant travaillé au Canada. Avec plus de 2 millions d'euros de soutien direct engagé auprès d'équipes de recherche française, l'association consolide son statut de premier financeur associatif de la recherche sur la maladie d'Alzheimer et les maladies apparentées.



73

PROJETS DE RECHERCHE
en cours de financement
par l'association

La transition alimentaire, quel impact pour la maladie d'Alzheimer ?

Aujourd'hui, la population se soucie de l'environnement et de son impact sur sa santé. En effet, de plus en plus de personnes optent pour une transition alimentaire, c'est-à-dire, réduire voire supprimer leur consommation de viande au profit des aliments d'origine végétale.

Dans ce contexte, le projet « FEDERA », porté par la D^{re} Neuffer s'intéresse particulièrement au fer alimentaire, un minéral important dans les mécanismes biologiques notamment dans la fabrication de l'hémoglobine, protéine importante dans le transport de l'oxygène dans le cerveau. Étant donné que l'apport en fer présent dans les plantes est moins bien absorbé par notre organisme que le fer d'origine animale, la question qui se pose et à laquelle ce projet tente de répondre est : est-ce que cette transition alimentaire favorise ou au contraire réduit le risque de la maladie d'Alzheimer ? Car des travaux précédents suggèrent qu'un trop faible apport

en fer pourrait altérer les fonctions cérébrales, mais également qu'un excès de celui-ci pourrait favoriser certains processus neurodégénératifs. Cependant, selon la D^{re} Nuffer, ces travaux manquent de précision et nécessitent des études complémentaires.

Équipe mobile pour les jeunes malades et leurs proches : quelle efficacité ?

Les patients jeunes atteints de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée ont, dans la majorité des cas, des responsabilités familiales et exercent encore une activité professionnelle. Afin de leur apporter du soutien, ainsi qu'à leurs proches, une équipe mobile à domicile spécialisée (EMMJ) a été mise en place. Dans son projet EMMJEL, la D^{re} Rouch suit un groupe de patients, leurs aidants ainsi que les professionnels de santé à domicile sur une durée d'un an. Le but est d'évaluer l'efficacité de cet accompagnement par rapport à une prise en charge standard.

Sciences médicales et biologiques			
BLANCHARD Nicolas	Atténuer la pathologie de la maladie d'Alzheimer en ciblant la cytotoxicité des lymphocytes T CD8+.	Toulouse	124 800 €
BONVENTO Gilles	Rôle des astrocytes dans la vulnérabilité sélective du subiculum dans la maladie d'Alzheimer.	Saclay	125 000 €
BOUGARD Daisy	Revisiter la classification des tauopathies par la caractérisation biochimique et l'amplification différentielle des protéines tau pathologiques.	Montpellier	104 200 €
CASSEL Raphaëlle	Étude de l'implication de la délocalisation de la protéine FUS dans la démence fronto-temporale : troubles mnésiques et déficits sociaux.	Strasbourg	124 696 €
CHABRAN Elena	LEWY INSIGHT : quelle conscience des symptômes dans la maladie à corps de Lewy comparée à la maladie d'Alzheimer ?	Strasbourg	121 692,70€
CHARBONNIER Camille	Mieux prédire le risque individuel de maladie d'Alzheimer en fonction de l'âge grâce à l'information génétique : que nous apprennent les recherches des quinze dernières années ?	Rouen	115 813 €
DANIS Clément	Développement d'un système de dégradation intracellulaire de la protéine tau : vers une nouvelle approche thérapeutique pour le traitement des tauopathies.	Lille	36 920 €
LAMBERT Jean-Charles	Impact du facteur de risque génétique BIN1 sur la propagation de tau.	Lille	120 000 €
MOUTIN Marie-Jo	Altération de la tubuline et recyclage des protéines : pourrait-on limiter l'agression par les protéines Tau et ainsi la dégénérescence ?	Tronche	70 668 €
NEUFFER Jeanne	Fer, démence et vieillissement cérébral dans le contexte des transitions alimentaires durables.	Palaiseau	135 043 €
PAQUET Claire	Altération du statut nutritionnel et troubles neurocognitifs : marqueur de déclin global ou potentielle voie physiopathologique ?	Paris	124 800 €
SERGEANT Nicolas	Les protéiformes de Tau comme potentiels biomarqueurs différentiels des maladies neurodégénératives de la famille des Tauopathies.	Lille	122 250 €
SOTO MARTIN Maria	Étude du Trouble léger du comportement (MBI) dès une perspective de Gérosience dans la cohorte INSPIRE : comprendre la physiopathologie et repousser les frontières de la prévention de la démence.	Toulouse	125 000 €
Sciences humaines et sociales			
ROUCH Isabelle	Équipe mobile « malades jeunes » : étude d'impact.	Saint-Etienne	62 400 €
VAXELAIRE Béatrice	Production et perception de la parole chez des patients atteints de la maladie d'Alzheimer et à corps de Lewy.	Strasbourg	100 000 €
WITTWER Jérôme	Étude de consensus sur les Villages Alzheimer Européens.	Bordeaux	97 000 €
Aide au retour d'un chercheur prometteur			
CANET Geoffrey	Régulation de la propagation de la protéine tau neuronale et de sa clairance par le système glymphatique au cours du cycle veille-sommeil : implications de la pathogenèse de la maladie d'Alzheimer.	Montpellier	300 000 €

Des professionnels FORMÉS

La qualité de l'accompagnement des personnes malades repose sur des professionnels formés et sensibilisés à leurs besoins spécifiques. Depuis 1991, France Alzheimer contribue à renforcer leurs compétences grâce à une offre de formation reconnue. En 2025, cette mission s'est concrétisée par des avancées majeures : une certification inédite dédiée à l'accompagnement à domicile, le renforcement du rôle de référence de l'Institut France Alzheimer et de nouveaux partenariats de sensibilisation et de formation. Ces actions participent à améliorer l'accompagnement des personnes malades et de leurs proches sur l'ensemble du territoire.

1 290

PROFESSIONNELS DE SANTÉ
formés sur les fondamentaux
de la maladie d'Alzheimer



Un Institut de référence

Depuis près de 35 ans, l'Institut France Alzheimer est un acteur majeur de la formation médico-sociale et sanitaire dédiée aux maladies neurocognitives. Grâce à son expertise, son réseau national de formateurs et son engagement pédagogique, il accompagne les professionnels partout en France, en métropole comme en Outre-mer.

La formation certifiante : une reconnaissance inédite au service de l'accompagnement à domicile

En 2025, l'Institut France Alzheimer est devenu le seul organisme de formation à proposer une certification dédiée à l'accompagnement à domicile des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Inscrite au Répertoire spécifique France compétences (RS7154), cette formation professionnalise les intervenants à domicile, valorise leurs compétences et renforce la qualité de l'accompagnement des personnes malades et de leurs proches.

Convention Jussieu secours : un partenariat au service d'un meilleur accompagnement

France Alzheimer et Jussieu secours ont engagé un partenariat visant à améliorer l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Cette convention prévoit des actions de sensibilisation et des formations dédiées aux professionnels exerçant en centre ambulancier afin de favoriser une prise en charge plus humaine et mieux coordonnée.

Des actions de PLAIDOYER

Faire progresser la cause des personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée implique également de mobiliser les décideurs publics. En 2025, France Alzheimer a poursuivi son action de plaidoyer en favorisant le dialogue, en portant la voix des personnes malades et de leurs proches et en contribuant aux réflexions nationales et internationales. Publications, colloque à l'Assemblée nationale, participation aux grands rendez-vous européens et mondiaux, accompagnement du déploiement de la nouvelle stratégie nationale : autant d'actions qui témoignent de la volonté de l'association d'inscrire durablement les enjeux liés à la maladie d'Alzheimer ou aux maladies apparentées au cœur des politiques publiques.

1,4 million

DE PERSONNES MALADES

Suite à la publication du rapport « Prévalence de la démence en Europe 2025 » (Alzheimer Europe), France Alzheimer actualise le nombre de personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée dans notre pays.

Deux nouvelles éditions d'Agissons ensemble

En avril 2025, une édition spéciale de 24 pages est publiée, consacrée aux 40 ans de l'association : 4 décennies de mobilisation, d'engagement et de plaidoyer sont retracées à partir de temps forts et de témoignages de personnalités. Le numéro de novembre - « de l'ancrage local à la coopération internationale » - rappelle quant à lui l'importance d'agir à tous les échelons, et l'engagement de France Alzheimer de veiller à une articulation forte entre maillage local et réseaux européen et mondial.

Un colloque à l'Assemblée nationale

Le 23 septembre, un colloque souhaité par la députée Véronique Riotton et soutenu par les deux coprésidents - Fabrice Brun et Jean-François Rousset - du groupe d'études Alzheimer et MND de l'Assemblée nationale est organisé par France Alzheimer dans la prestigieuse salle Colbert. Yaël Braun-Pivet, présidente de l'Assemblée nationale, a partagé un discours émouvant avant d'introduire les deux tables rondes « Les solutions de répit de longue durée pour les aidants, quels financements ? » et « Renforcer la prévention, quelles stratégies ? ».

Organisation de la conférence internationale d'ADI et participation au colloque d'Alzheimer Europe

L'Union s'est engagée dès 2025 dans la préparation de la 37^e conférence globale d'Alzheimer's Disease International (ADI), planifiée à Lyon en avril 2026, une occasion unique de mettre en valeur son engagement dans la cause commune. L'association était également présente lors de la 35^e conférence annuelle d'Alzheimer Europe, à Bologne du 6 au 8 octobre, laquelle avait pour thématique : « Relier la science et les communautés : l'avenir de l'accompagnement des personnes vivant avec la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée ».

Le lancement d'une stratégie nationale

Le 4 septembre 2025, la Stratégie nationale maladies neurodégénératives 2025-2030 est finalement lancée autour de six axes majeurs : le changement de regard sur la maladie, la prévention et l'accès indispensable à un diagnostic précoce, l'amélioration du parcours de soins et d'accompagnement à domicile, mais aussi en établissement, la consolidation du soutien aux proches aidants et le soutien à la recherche et à l'innovation. France Alzheimer travaille avec la DGCS, pilote de la stratégie, pour en accompagner le déploiement.





Des entreprises À NOS COTÉS

Qu'il s'agisse de nouveaux partenaires ou de soutiens de longue date, l'engagement de chacun nous permet de mener à bien nos missions et de développer de nouvelles initiatives. Quelle que soit la forme de la contribution, la confiance et l'implication du secteur privé constituent un soutien précieux et une véritable source de motivation au quotidien.

1 428 997,99 €

DE SOUTIENS FINANCIERS

grâce à nos 29 partenaires

(1 606 124,72 € avec les dons spontanés)



Une mobilisation des entreprises riche et diversifiée

Au-delà du soutien financier, l'engagement des entreprises auprès de France Alzheimer peut également s'exprimer par la mobilisation de leurs collaborateurs autour d'actions concrètes et porteuses de sens.

La participation à la course Memorun

Près de quarante entreprises ont pris part à notre événement sportif et solidaire la Memorun, témoignant d'une belle dynamique. À cette occasion, elles ont pu relever le challenge interentreprises et se distinguer en remportant la 1^{ère} place sur les courses 5 km et 10 km, ainsi que le prix de l'engagement collaborateurs, récompensant l'entreprise ayant mobilisé le plus grand nombre de participants.

Le mécénat de compétences et le bénévolat

Tout au long de l'année, les entreprises peuvent s'engager aux côtés de France Alzheimer à travers le mécénat de compétences, au sein de notre réseau d'associations départementales et territoriales, ou par des actions de bénévolat.

À titre d'exemple, les collaborateurs de l'entreprise QBE se sont mobilisés pour la troisième année consécutive en contribuant à l'installation du village de la Memorun, illustrant ainsi la fidélité et la qualité de cet engagement.

Sensibilisation et stand en entreprise

Tout au long de l'année, France Alzheimer se mobilise au sein des entreprises afin de sensibiliser les salariés à la maladie d'Alzheimer, à travers des interventions ou la tenue de stands d'information. Les interventions, souvent organisées sur le temps du déjeuner, permettent de présenter la maladie d'Alzheimer ainsi que la réalité du rôle d'aidant et de l'accompagnement au quotidien d'un proche malade. Elles abordent également les conséquences de la maladie pour les personnes atteintes et présentent les actions menées par France Alzheimer, adaptées aux difficultés rencontrées par les familles. Prolongées par un temps d'échange, ces interventions contribuent pleinement à l'une des missions prioritaires de France Alzheimer : informer et sensibiliser le grand public.

Un grand merci aux entreprises qui nous ont accueillis et donnés l'opportunité de parler de ces questions primordiales.

Des soutiens financiers diversifiés

Afin de contribuer à la réalisation de ses missions prioritaires, France Alzheimer offre aux entreprises plusieurs modalités de soutien financier, adaptées à leurs structures :

- le mécénat ;
- l'arrondi sur salaire ou en caisse ;
- le produit partage ;
- le sponsoring.



A close-up photograph of a person's hands filling out a financial form. The person is wearing a grey sweater and a gold ring on their left ring finger. The form has various fields and tables, some of which are filled with handwritten or printed text. The background is blurred, showing a desk and some other papers.

LE RAPPORT FINANCIER

Les comptes de l'Union France Alzheimer 2025



1. Synthèse générale

L'exercice 2025 se clôture sur un excédent de 2 634 k€, contre 7 047 k€ en 2024, soit une baisse de 4 413 k€. Cette évolution ne traduit pas une dégradation structurelle de l'association, mais principalement un retour à un niveau de résultat plus normalisé après une année 2024 exceptionnellement élevée, fortement portée par les legs, donations et assurances-vie.

Indicateur clé	2025	2024	Variation
Produits d'exploitation	22 386 k€	25 568 k€	-12,4 %
Charges d'exploitation	19 979 k€	18 746 k€	+6,6 %
Résultat d'exploitation	2 407 k€	6 822 k€	-64,7 %
Résultat financier	305 k€	314 k€	-2,7 %
Résultat net	2 634 k€	7 047 k€	-62,6 %

L'année 2025 reste très excédentaire, avec une structure financière solide, une trésorerie élevée et des fonds propres renforcés. Le principal point d'attention porte sur la dépendance au niveau des legs, qui explique l'essentiel de la variation annuelle.

2. Compte de résultat : baisse des produits, mais maintien d'une forte capacité d'action

Évolution des principales ressources 2025 / 2024	
Dons manuels	+ 833 k€
Mécénat	+96 k€
Subventions	+121 k€
Prestations	+194 k€
Legs / donations	-4 476 k€

Les produits d'exploitation atteignent 22 386 k€, en recul de 3 182 k€ par rapport à 2024. La baisse provient quasi exclusivement des legs, donations et assurances-vie, qui passent de 13 632 k€ à 9 156 k€, soit -4 476 k€. À l'inverse, les autres ressources progressent : les dons manuels augmentent de +833 k€, le mécénat de +96 k€, les prestations de services de +194 k€ et les subventions d'exploitation de +121 k€.

Cette structuration des produits confirme deux messages importants : d'une part, la collecte courante progresse, ce qui constitue un signal favorable ; d'autre part, le résultat demeure fortement sensible à la volatilité des legs, ressource par nature irrégulière.

Les charges d'exploitation s'élèvent à 19 979 k€, contre 18 746 k€ en 2024, soit une hausse de 1 233 k€. Cette progression est principalement liée aux aides financières, qui atteignent 8 579 k€, aux autres achats et charges externes, à 7 003 k€, et à la masse salariale chargée, qui progresse sous l'effet combiné des salaires et cotisations sociales.

Principales charges	2025	2024	Variation
Aides financières	8 579 k€	8 181 k€	+4,9 %
Achats et charges externes	7 003 k€	6 306 k€	+11 %
Salaires	2 176 k€	1 991 k€	+ 9,3 %
Cotisations sociales	1 006 k€	890 k€	+13 %

Les aides financières comprennent notamment 1 965 k€ de bourses d'études d'équipes, 5 105 k€ de subventions et aides aux associations, 157 k€ au titre des 40 ans de France Alzheimer, et 1 193 k€ de soutiens psychologiques.

L'évolution de la masse salariale s'explique également par la progression des effectifs de l'Union, l'effectif moyen passant de 47,7 ETP en 2024 à 49,9 ETP en 2025, soit une hausse de près de 4,6 %. Cette augmentation traduit le renforcement des moyens humains nécessaires au développement des activités et à l'accompagnement des missions portées par l'association.

Par ailleurs, la progression des charges de personnel résulte également des effets combinés :

- des évolutions salariales individuelles et collectives intervenues sur l'exercice ;
- de l'augmentation mécanique des cotisations sociales patronales et salariales dans un contexte général de hausse des coûts de l'emploi ;
- ainsi que de l'impact en année pleine de certains recrutements réalisés sur les exercices récents.

Cette évolution demeure néanmoins maîtrisée au regard du niveau d'activité de l'Union et de la solidité globale de sa situation financière.

Enfin, dans le cadre de la mise en place de son **projet associatif 2024-2026**, l'Union a engagé 392 281€ de dépenses pour une douzaine de projets menés à bien. Ces sommes seront déduites des réserves « projet associatif » constituées à cet effet.

3. Bilan : structure financière robuste et trésorerie élevée

Actif	2025	2024	Variation
Actif immobilisé net	13 597 k€	16 542 k€	-17,8 %
Actif circulant net	37 389 k€	36 486 k€	+2,5 %
Disponibilités	28 710 k€	26 864 k€	+6,9 %
Total actif	50 986 k€	53 027 k€	-3,8 %

Le total bilan s'établit à 50 986 k€, contre 53 027 k€ en 2024, soit une baisse de 2 041 k€. Cette diminution provient principalement de la baisse de l'actif immobilisé, en lien avec les biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés, passés de 6 246 k€ à 3 674 k€.

La principale évolution du bilan concerne **les actifs issus des legs et donations**.

Les biens reçus par legs destinés à être cédés passent de 6 250 k€ à 3 670 k€, soit une diminution de 2 570 k€. Cette évolution s'accompagne logiquement d'une baisse des fonds reportés liés aux legs, qui passent de 10 620 k€ à 7 140 k€.

Cette variation traduit :

- une réalisation plus importante des actifs reçus ;
- et un volume de nouveaux dossiers légèrement inférieur à l'exercice précédent.

Le phénomène est cohérent avec la forte baisse du produit "legs, donations et assurances-vie" observée au compte de résultat.

La trésorerie demeure très confortable : les disponibilités atteignent 28 710 k€, auxquelles s'ajoutent 3 468 k€ de valeurs mobilières de placement, soit un ensemble de disponibilités + VMP de 32 177 k€. Cela représente un niveau de liquidité particulièrement sécurisant pour financer les engagements, lisser la volatilité des legs et maintenir les actions en faveur du réseau et des familles.

Par rapport à 2024 :

- les disponibilités progressent de +1 850 k€ ;
- les placements financiers restent stables ;
- la trésorerie globale augmente malgré la baisse du résultat net.

Cette situation illustre :

- une excellente capacité de couverture des engagements ;
- un modèle peu dépendant de l'endettement ;
- une sécurisation forte des projets futurs et du soutien au réseau.

Le ratio de couverture des dettes par la trésorerie reste particulièrement favorable : l'Union dispose d'un niveau de trésorerie représentant plus de trois fois ses dettes financières et opérationnelles.

Au passif, les fonds propres progressent fortement, passant de 29 617 k€ à 32 261 k€, sous l'effet de l'excédent 2025, soit une progression de près de 9 %.

Cette évolution traduit la capacité de l'association à continuer de générer des excédents significatifs malgré un contexte moins favorable sur les legs. Les fonds propres représentent désormais environ 63 % du total bilan, niveau particulièrement confortable pour une association nationale.

Cette progression renforce :

- la capacité d'autofinancement ;
- la résilience financière ;
- la capacité à sécuriser des engagements pluriannuels ;
- l'indépendance financière de l'Union.

Les fonds reportés et dédiés diminuent, passant de 12 138 k€ à 8 225 k€, principalement du fait de la baisse des fonds reportés liés aux legs.

Les emprunts et dettes diminuent également, de 10 705 k€ à 10 184 k€.

L'endettement bancaire lié aux bureaux acquis en 2018 continue de se réduire progressivement, avec un capital restant dû de 2 840 k€ au 31 décembre 2025. Ce niveau demeure très modéré au regard :

- des fonds propres ;
- du patrimoine immobilier détenu ;
- et surtout du niveau de trésorerie disponible.

La structure financière globale peut ainsi être considérée comme :

- très sécurisée ;
- peu risquée ;
- fortement liquide ;
- et capable d'absorber des variations importantes de ressources d'une année sur l'autre.

Globalement, la structure bilancielle demeure très équilibrée, liquide et résiliente, permettant à France Alzheimer de poursuivre sereinement ses actions et ses projets de développement.

Passif	2025	2024	Variation
Fonds propres	32 261 k€	29 617 k€	+8,9 %
Fonds reportés et dédiés	8 225 k€	12 138 k€	-32,2 %
Provisions	326 k€	567 k€	-42,5 %
Emprunts et dettes	10 184 k€	10 705 k€	-4,9 %

4. Les annexes confirment plusieurs éléments structurants.

Premièrement, les **contributions volontaires en nature** progressent fortement, passant de 1 017 k€ à 1 230 k€, soit +20,9 %. Cette hausse provient notamment des prestations en nature, qui doublent presque, et du bénévolat, valorisé à 957,6 k€ en 2025. Cet indicateur est important : il traduit une richesse associative réelle qui ne transite pas par la trésorerie, mais qui contribue directement au modèle économique et social de l'Union.

Deuxièmement, les **fonds dédiés** diminuent de 1 516 k€ à 1 082 k€, après utilisation de 463 k€ sur l'exercice. Les fonds dédiés Recherche représentent l'essentiel du solde restant, avec notamment les appels à projets sciences médicales et fondamentales, sciences humaines et sociales, jeunes chercheurs et autres projets spécifiques.



Troisièmement, les **fonds reportés liés aux legs** diminuent significativement, de 10 619 k€ à 7 144 k€. Cette évolution traduit une consommation ou réalisation importante des dossiers de legs, cohérente avec la baisse des biens reçus par legs à l'actif.

Enfin, concernant le **CROD - CER**, il est à noter que depuis le passage de l'IGAS, la quasi-totalité des recommandations intégrées à leur rapport a pu être prise en compte dans leur construction. Pour ne citer que quelques améliorations intégrées à la nouvelle présentation : nouvelle clef de ventilation des dépenses COM et WEB, rapprochement systématique comptabilité générale / comptabilité analytique, fixation méthodologique des ventilations analytiques ainsi que des principes de ventilation Masse Salariale et Frais Généraux, une production plus anticipée permettant de contrôler et de fiabiliser son élaboration.

Quoi qu'il en soit, petit rappel :

- **CROD (compte de résultat par origine et destination)** : document financier réglementaire présentant l'origine des ressources de l'association et la manière dont celles-ci ont été utilisées au service des différentes missions et activités.
- **CER (compte d'emploi annuel des ressources)** : document obligatoire pour les associations faisant appel à la générosité du public, permettant de retracer précisément l'utilisation des fonds issus des dons, legs et autres ressources de générosité publique.

Les ressources reportées issues de la générosité du public en début d'exercice (21 136 k€) progressent à 23 814 k€ au 31/12/2025, notamment lié au résultat 2025, généré à 100 % grâce à la générosité du public.

	2023		2024		2025	
	Hors valorisation	Avec valorisation	Hors valorisation	Avec valorisation	Hors valorisation	Avec valorisation
Missions sociales	12 231 948	13 116 794	13 910 910	14 887 092	14 313 438	15 498 560
	75,4 %	70,0 %	74,4 %	75,5 %	71,4 %	72,9 %
Recherche de fonds	2 818 474	2 818 474	3 401 216	3 429 537	4 277 562	4 312 207
	17,4 %	26,5 %	18,2 %	17,4 %	21,3 %	20,3 %
Fonctionnement	1 165 310	1 165 310	1 396 275	1 409 041	1 450 398	1 460 558
	7,2 %	3,5 %	7,5 %	7,2 %	7,2 %	6,9 %
TOTAL	16 215 732	17 100 578	18 708 401	19 725 670	20 041 399	21 271 324

5. Conclusion financière

L'exercice 2025 présente un profil sain : **excédent significatif, fonds propres renforcés, trésorerie très élevée, dette bancaire en baisse et niveau d'action maintenu**. La diminution du résultat par rapport à 2024 doit être analysée avec prudence : elle provient principalement d'un moindre niveau de legs, alors que les ressources courantes progressent.

France Alzheimer conserve une situation financière très solide, lui permettant de poursuivre ses missions, de soutenir son réseau et de financer ses engagements pluriannuels, tout en restant vigilante sur la volatilité des ressources issues des legs.



Les comptes de l'Union France Alzheimer 2025

Bilan actif Union (en €)

Du 01/01/2025
au 31/12/2025

Du 01/01/2024
au 31/12/2024

	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement (I)				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires				
Autres immobilisations incorporelles				
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 220 500		1 220 500	1 220 500
Constructions	11 388 932	2 979 112	8 409 821	8 785 901
Instal. techniques, matériel et outillages indus.				
Autres immobilisations corporelles	618 338	434 820	183 518	162 236
Immo. corp. en cours, avances et acomptes	82 608		82 608	82 608
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	3 673 538		3 673 538	6 245 659
Immobilisations financières				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	22 060		22 060	39 260
Autres immobilisations financières	5 437		5 437	5 437
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	17 011 414	3 413 932	13 597 482	16 541 601
Comptes de liaison (III)				
Actif circulant				
Stocks et en-cours	28 043	4 486	23 557	19 576
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	263 916	73 636	190 280	206 764
Créances reçues par legs ou donations	3 886 138		3 886 138	5 196 111
Autres créances	931 229		931 229	539 207
Charges constatées d'avance	180 186		180 186	134 021
Valeurs mobilières de placement	3 467 658		3 467 658	3 526 178
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	28 709 733		28 709 733	26 863 795
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (IV)	37 466 902	78 122	37 388 781	36 485 651
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VII)	54 478 316	3 492 054	50 986 262	53 027 252

Bilan passif Union (en €)

Du 01/01/2025
au 31/12/2025

Du 01/01/2024
au 31/12/2024

Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	26 697 431	19 827 896
Réserves pour projet de l'entité	2 547 815	2 547 815
Autres réserves	372 072	195 027
Report à nouveau		
Excédent ou déficit de l'exercice	2 633 826	7 046 580
Situation nette	32 251 144	29 617 318
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL DES FONDS PROPRES (I)	32 251 144	29 617 318
Autres fonds propres		
Montant des émissions de titres associatifs		
Avances conditionnées		
Autres		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I bis)		
Comptes de liaison (II)		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	7 143 682	10 618 625
Fonds dédiés	1 081 598	1 519 361
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (III)	8 225 280	12 137 987
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	306 230	551 101
Provisions pour charges	19 922	15 946
TOTAL DES PROVISIONS (IV)	326 152	567 047
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 836 191	3 237 357
Emprunts et dettes financières diverses		
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	769 169	808 434
Dettes des legs ou donations	415 994	823 145
Dettes fiscales et sociales	255 844	256 671
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	5 906 489	5 579 294
Produits constatés d'avance		
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES (V)	10 183 686	10 704 901
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (VI)		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)	50 986 262	53 027 252

Compte de résultat Union (en €)

Du 01/01/2025
au 31/12/2025

Du 01/01/2024
au 31/12/2024

Produits d'exploitation		
Cotisations	182 208	172 240
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	1 239 025	1 045 400
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	2 153 973	2 033 271
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
- Dons manuels	7 032 525	6 200 007
- Mécénats	1 609 258	1 513 416
- Legs, donations et assurances-vie	9 156 078	13 632 434
Contributions financières	136 360	77 769
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	262 377	11 276
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		
Utilisations des fonds dédiés	463 115	629 649
Autres produits	150 755	252 539
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	22 385 674	25 568 003
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises		
Variation de stocks	-3 982	421
Autres achats et charges externes	7 002 565	6 306 331
Aides financières	8 578 519	8 181 371
Impôts, taxes et versements assimilés	366 268	311 526
Salaires	2 176 246	1 991 055
Cotisations sociales	1 005 608	890 303
Dotations aux amortissement et dépréciations	459 023	460 280
Dotations aux provisions	19 922	93 119
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés	28 851	
Autres charges	346 229	511 601
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	19 979 249	18 746 006
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	2 407 095	6 821 997
Produits financiers		
Produits financiers de participation	351 803	366 448
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produit des cessions d'immobilisations financières		
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	351 803	366 448

Compte de résultat Union - suite (en €)

Du 01/01/2025
au 31/12/2025

Du 01/01/2024
au 31/12/2024

Charges financières		
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	46 450	52 502
Différences négatives de change		
Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
Charges nettes sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	46 450	52 502
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	305 353	313 946
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	2 712 448	7 135 943
Produits exceptionnels (V)		500
Charges exceptionnelles (VI)		3 012
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		-2 512
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	77 952	86 851
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	22 737 477	25 934 950
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	20 103 651	18 888 371
EXCÉDENT OU DÉFICIT	2 633 826	7 046 580

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature	272 361	139 589
Bénévolat	957 564	877 680
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	1 229 925	1 017 269
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	272 361	139 589
Personnel bénévole	957 564	877 680
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	1 229 925	1 017 269

Compte emploi ressource (CER) Union (en €)

Emplois par destination	Exercice 2025	Exercice 2024	Ressources par origine	Exercice 2025	Exercice 2024
1 - Missions sociales	10 830 026	10 860 746	1 - Ressources liées à la générosité du public		
1.1 Réalisées en France	10 830 026	10 860 746	1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme	8 409 641	8 223 114	1.2 Dons, legs et mécénat	17 797 921	21 495 022
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	2 420 385	2 637 632	- Dons manuels	7 032 525	6 200 007
1.2 Réalisées à l'étranger	0	0	- Legs, donation et assurances-vie	9 156 078	13 781 598
2 - Frais de recherche de fonds	4 073 652	3 224 971	- Mécénats	1 609 318	1 513 416
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	3 431 760	2 890 924			
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	641 892	334 047	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	351 803	366 448
3 - Frais de fonctionnement	1 046 484	1 358 822			
TOTAL DES EMPLOIS	15 950 163	15 444 539	TOTAL DES RESSOURCES	18 149 724	21 861 469
4 - Dotations aux provisions	0	0	2 - Reprises des provisions	0	0
5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	28 851	0	3 - Utilisation des fonds dédiés antérieurs	463 115	629 649
TOTAL GÉNÉRAL	15 979 014	15 444 539	TOTAL GÉNÉRAL	18 612 839	22 491 119
Excédent de la générosité du public de l'exercice	2 633 825	7 046 580	Déficit de la générosité du public de l'exercice		

	Exercice 2025	Exercice 2024
Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	21 136 159	14 024 314
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	2 633 825	7 046 580
(-) Investissements - emprunts bancaires	401 166	395 014
(-) Investissements - amortissements	445 603	460 280
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	23 814 421	21 136 159

	Exercice 2025	Exercice 2024
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice	1 515 861	2 145 511
(-) Utilisation	463 115	629 649
(+) Reports		
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice	1 052 747	1 515 861

Évaluation des contributions volontaires en nature

Emplois de l'exercice	2025	2024	Ressources de l'exercice	2025	2024
1- Contributions volontaires aux Missions sociales	1 185 121	976 181	1- Contributions volontaires liées à la générosité du public	1 229 925	1 017 269
- Réalisées en France	1 185 121	976 181	Bénévolat	957 564	877 680
- Réalisées à l'étranger	0	0	Prestations en nature	272 361	139 589
2- Contributions volontaires à la recherche de fonds	34 644	28 321			
3- Contributions volontaires au fonctionnement	10 160	12 766	Dons en nature	0	0
TOTAL	1 229 925	1 017 269	TOTAL	1 229 925	1 017 269

Compte de résultat par origine et destination (CROD) Union (en €)

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION

Exercice 2025

Exercice 2024

	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	18 149 724	18 149 724	21 861 469	21 861 469
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat	17 797 921	17 797 921	21 495 022	21 495 022
- Dons manuels	7 032 525	7 032 525	6 200 007	6 200 007
- Legs, donations et assurances-vie	9 156 078	9 156 078	13 781 598	13 781 598
- Mécénat	1 609 318	1 609 318	1 513 416	1 513 416
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	351 803	351 803	366 448	366 448
2 - PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	1 708 288		1 399 285	
2.1 Cotisations avec contrepartie	182 208		172 240	
2.2 Parrainage des entreprises				
2.3 Contributions financières sans contrepartie	136 360		77 769	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	1 389 720		1 149 276	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	2 153 973		2 033 271	
CNSA	2 029 458		1 981 218	
Autres financeurs	124 515		52 053	
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	262 377		11 276	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	463 115	463 115	629 649	629 649
TOTAL	22 737 478	18 612 839	25 934 951	22 491 119

CHARGES PAR DESTINATION

1 - MISSIONS SOCIALES	14 313 438	10 830 026	13 910 910	10 860 746
1.1 Réalisées en France	14 313 438	10 830 026	13 910 910	10 860 746
- Actions réalisées par l'organisme	11 667 012	8 409 641	11 207 264	8 223 114
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	2 646 426	2 420 385	2 703 646	2 637 632
1.2 Réalisées à l'étranger	0	0	0	0
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	4 277 562	4 073 652	3 401 216	3 224 971
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	3 623 645	3 431 760	3 057 648	2 890 924
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	653 917	641 892	343 568	334 047
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	1 450 398	1 046 484	1 396 275	1 358 822
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	33 341		93 119	
5 - IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	60		86 851	
6 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	28 851	28 851	0	0
TOTAL	20 103 651	15 979 014	18 888 371	15 444 539
EXCÉDENT OU DÉFICIT	2 633 827	2 633 825	7 046 580	7 046 580

Compte de résultat par origine et destination (CROD) Union - suite (en €)

Exercice 2025Exercice 2024

B - CONTRIBUTIONS
VOLONTAIRES EN NATURE

	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	1 229 925	1 229 925	1 017 269	1 017 269
Bénévolat	957 564	957 564	877 680	877 680
Prestations en nature	272 361	272 361	139 589	139 589
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	1 229 925	1 229 925	1 017 269	1 017 269

CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	1 185 121	1 185 121	976 181	976 181
Réalisées en France	1 185 121	1 185 121	976 181	976 181
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	34 644	34 644	28 321	28 321
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	10 160	10 160	12 766	12 766
TOTAL	1 229 925	1 229 925	1 017 269	1 017 269

Les comptes combinés France Alzheimer 2025

Bilan actif Combinés (en €)

Du 01/01/2025
au 31/12/2025

Du 01/01/2024
au 31/12/2024

	Brut	Amort. Dép. (à déduire)	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, droits et valeurs similaires	41 095	37 850	3 245	2 194
Autres immobilisations incorporelles	15		15	15
Immo. incorp. en cours, avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains	1 821 598	65 883	1 755 715	1 671 504
Constructions	15 649 189	3 896 240	11 752 950	11 854 664
Instal. techniques, matériel et outillages indus.	81 947	49 532	32 415	4 945
Autres immobilisations corporelles	3 171 166	1 920 461	1 250 705	1 265 737
Immo. corp. en cours, avances et acomptes	124 981		124 981	94 649
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés	3 673 538		3 673 538	6 245 659
Immobilisations financières				
Participations	87 736		87 736	247 634
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	253		253	148
Prêts	22 060		22 060	40 320
Autres immobilisations financières	146 646		146 646	47 703
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ (II)	24 820 224	5 969 966	18 850 258	21 475 174
Comptes de liaison (III)				
Actif circulant				
Stocks et en-cours	31 834	6 896	24 938	25 779
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	378 449	109 282	269 167	321 296
Créances reçues par legs ou donations	3 885 745		3 885 745	5 467 683
Autres créances	2 875 997		2 875 997	2 497 843
Charges constatées d'avance	248 875		248 875	180 165
Valeurs mobilières de placement	6 417 464		6 417 464	5 523 949
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	46 480 470		46 480 470	43 476 664
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT (IV)	60 318 833	116 178	60 202 656	57 493 380
Frais d'émission des emprunts (V)				
Primes de remboursement des emprunts (VI)				
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Actif (VII)				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VII)	85 139 057	6 086 143	79 052 914	78 968 554

Bilan passif Combinés (en €)

Du 01/01/2025
au 31/12/2025

Du 01/01/2024
au 31/12/2024

Fonds propres		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires	4 029 898	4 086 969
Fonds propres complémentaires	713 104	502 752
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires	63 436	62 456
Écarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles	30 741 999	23 725 511
Réserves pour projet de l'entité	2 878 687	2 907 868
Autres réserves	10 873	10 873
Report à nouveau	11 309 763	10 370 720
Excédent ou déficit de l'exercice	4 704 488	8 725 072
Situation nette	54 452 248	50 392 221
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	766 373	589 690
Provisions réglementées		
TOTAL DES FONDS PROPRES (I)	55 218 621	50 981 912
Autres fonds propres		
TOTAL DES AUTRES FONDS PROPRES (I bis)		
Comptes de liaison (II)		
Fonds reportés et dédiés		
Fonds reportés liés aux legs ou donations	7 411 464	10 899 661
Fonds dédiés	2 900 058	3 286 324
TOTAL DES FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS (III)	10 311 522	14 185 985
Provisions pour risques et charges		
Provisions pour risques	384 696	589 818
Provisions pour charges	40 237	32 553
TOTAL DES PROVISIONS (IV)	424 933	622 371
Emprunts et dettes		
Emprunts obligataires et assimilés		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	4 163 230	4 401 789
Emprunts et dettes financières diverses	-600	-600
Instruments financiers à terme		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 191 212	1 175 137
Dettes des legs ou donations	415 994	823 145
Dettes fiscales et sociales	1 123 485	982 738
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		4 903
Autres dettes	6 171 780	5 711 228
Produits constatés d'avance	32 737	79 946
TOTAL DES EMPRUNTS ET DETTES (V)	13 097 838	13 178 285
Écarts de conversion et diff. d'évaluation - Passif (VI)		
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF (I à VI)	79 052 914	78 968 554

Compte de résultat Combinés (en €)

Du 01/01/2025
au 31/12/2025

Du 01/01/2024
au 31/12/2024

Produits d'exploitation		
Cotisations	654 072	677 495
Ventes de biens et services		
Ventes de biens	3 840	5 878
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	2 057 448	1 816 994
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	8 933 696	8 218 726
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
- Dons manuels	9 179 162	8 135 312
- Mécénats	1 894 259	1 707 242
- Legs, donations et assurances-vie	10 472 924	15 138 836
Contributions financières	62 648	345 476
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	263 715	237 035
Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	36 301	
Utilisations des fonds dédiés	714 568	961 446
Autres produits	734 882	277 632
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	35 007 516	37 522 072
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	102 060	73 819
Variation de stocks	-2 173	709
Autres achats et charges externes	16 666 822	15 380 076
Aides financières	2 379 888	2 248 105
Impôts, taxes et versements assimilés	514 730	478 559
Salaires	7 021 071	6 528 970
Cotisations sociales	2 368 874	2 136 539
Dotations aux amortissement et dépréciations	916 822	865 736
Dotations aux provisions	57 827	132 033
Valeurs comptables des immo. incorporelles et corporelles cédées		
Reports en fonds dédiés	170 961	894 767
Autres charges	561 448	655 307
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	30 758 329	29 394 620
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	4 249 187	8 127 452
Produits financiers		
Produits financiers de participation	538 734	588 122
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	32 232	22 440
Autres intérêts et produits assimilés	66 362	112 641
Reprises sur dépréciations et provisions		
Différences positives de change		
Produit des cessions d'immobilisations financières		1 241
Produits nets sur cessions de VMP et d'instruments de trésorerie		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	637 328	724 444

Compte de résultat Combinés - suite (en €)

Du 01/01/2025
au 31/12/2025

Du 01/01/2024
au 31/12/2024

Charges financières	75 460	75 173
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions, intérêts et charges assimilées	2 391	
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)	77 852	75 173
RÉSULTAT FINANCIER (III-IV)	559 476	649 271
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV)	4 808 663	8 776 723
Produits exceptionnels (V)		175 779
Charges exceptionnelles (VI)		115 105
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		60 674
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)	104 175	112 326
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)	35 644 843	38 422 296
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)	30 940 355	29 697 224
EXCÉDENT OU DÉFICIT	4 704 488	8 725 072

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature		
Prestations en nature	682 204	530 536
Bénévolat	9 927 224	8 097 750
TOTAL DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	10 609 428	8 628 286
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature	682 204	530 536
Personnel bénévole	9 927 224	8 097 750
TOTAL DES CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	10 609 428	8 628 286

Compte emploi ressource (CER) Combinés (en €)

Emplois par destination	Exercice 2025	Exercice 2024	Ressources par origine	Exercice 2025	Exercice 2024
1 - Missions sociales	19 140 107	18 529 796	1 - Ressources liées à la générosité du public		
1.1 Réalisées en France	19 140 107	18 529 796	1.1 Cotisations sans contrepartie		
- Actions réalisées par l'organisme	8 409 641	8 223 114	1.2 Dons, legs et mécénat	21 512 207	24 981 390
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	10 730 466	10 306 682	- Dons manuels	9 179 162	8 135 312
1.2 Réalisées à l'étranger	0	0	- Legs, donation et assurances-vie	10 438 726	15 138 836
2 - Frais de recherche de fonds	4 076 592	3 228 391	- Mécénats	1 894 319	1 707 242
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	3 434 700	2 894 344			
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	641 892	334 047	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	682 894	724 444
3 - Frais de fonctionnement	1 046 484	1 358 822			
TOTAL DES EMPLOIS	24 263 183	23 117 009	TOTAL DES RESSOURCES	22 195 102	25 705 835
4 - Dotations aux provisions	0	0	2 - Reprises des provisions		
5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	202 512	894 767	3 - Utilisation des fonds dédiés antérieurs	714 568	961 446
TOTAL GÉNÉRAL	24 465 695	24 011 776	TOTAL GÉNÉRAL	22 909 670	26 667 281
Excédent de la générosité du public de l'exercice	-1 556 025	2 655 505	Déficit de la générosité du public de l'exercice		

	Exercice 2025	Exercice 2024
Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	17 915 613,36	15 193 704,45
(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	-1 556 025,46	2 655 504,60
(-) Investissements - emprunts bancaires	401 166,24	395 014,46
(-) Investissements - amortissements	445 603,21	460 279,71
Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	16 404 024,87	17 914 474,29

	Exercice 2025	Exercice 2024
Fonds dédiés liés à la générosité du public en début d'exercice	3 286 324,43	3 353 003,47
(-) Utilisation	714 568,13	961 446,02
(+) Reports	202 511,66	894 766,98
Fonds dédiés liés à la générosité du public en fin d'exercice	2 774 267,96	3 286 324,43

Évaluation des contributions volontaires en nature

Emplois de l'exercice	2025	2024	Ressources de l'exercice	2025	2024
1- Contributions volontaires aux Missions sociales	10 564 625	8 682 061	1- Contributions volontaires liées à la générosité du public		
- Réalisées en France	10 564 625	8 682 061	Bénévolat	9 927 224	8 151 525
- Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	682 204	530 536
2- Contributions volontaires à la recherche de fonds	34 644	28 321	Dons en nature		
3- Contributions volontaires au fonctionnement	10 160	12 766			
TOTAL	10 609 429	8 682 061	TOTAL	10 609 429	8 682 061

Compte de résultat par origine et destination (CROD) Combinés (en €)

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION

Exercice 2025

Exercice 2024

	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	22 229 300	22 195 102	25 705 835	25 705 835
1.1 Cotisations sans contrepartie				
1.2 Dons, legs et mécénat	21 546 405	21 512 207	24 981 390	24 981 390
- Dons manuels	9 179 162	9 179 162	8 135 312	8 135 312
- Legs, donations et assurances-vie	10 472 924	10 438 726	15 138 836	15 138 836
- Mécénat	1 894 319	1 894 319	1 707 242	1 707 242
1.3 Autres produits liés à la générosité du public	682 894	682 894	724 444	724 444
2 - PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	3 510 572		3 299 254	
2.1 Cotisations avec contrepartie	654 072		677 495	
2.2 Parrainage des entreprises	0		0	
2.3 Contributions financières sans contrepartie	62 648		345 476	
2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	2 793 852		2 276 283	
3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS	8 926 689		8 218 726	
CNSA	8 802 174			
Autres financeurs	124 515			
4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	263 715		237 035	
5 - UTILISATIONS DES FONDS DÉDIÉS ANTÉRIEURS	714 568	714 568	961 446	961 446
TOTAL	35 644 843	22 909 670	38 422 296	26 667 281

CHARGES PAR DESTINATION

1 - MISSIONS SOCIALES	22 623 519	19 140 107	21 579 960	18 529 796
1.1 Réalisées en France	22 623 519	19 140 107	21 579 960	18 529 796
- Actions réalisées par l'organisme	11 667 012	8 409 641	11 207 264	8 223 114
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France	10 956 507	10 730 466	10 372 696	10 306 682
1.2 Réalisées à l'étranger	0	0	0	0
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
2 - FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS	4 280 502	4 076 592	3 404 636	3 228 391
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	3 626 585	3 434 700	3 061 068	2 894 344
2.2 Frais de recherche d'autres ressources	653 917	641 892	343 568	334 047
3 - FRAIS DE FONCTIONNEMENT	3 310 714	1 046 484	3 167 899	1 358 822
4 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS	528 376		537 636	
5 - IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	26 282		112 326	
6 - REPORTS EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE	170 961	202 512	894 767	894 767
TOTAL	30 940 355	24 465 695	29 697 224	24 011 776
EXCÉDENT OU DÉFICIT	4 704 488	-1 556 025	8 725 072	2 655 505

Compte de résultat par origine et destination (CROD) Combinés - suite (en €)

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE

Exercice 2025

Exercice 2024

	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
PRODUITS PAR ORIGINE				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	10 609 429	10 609 429	8 682 061	8 682 061
Bénévolat	9 927 224	9 927 224	8 151 525	8 151 525
Prestations en nature	682 204	682 204	530 536	530 536
Dons en nature				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIÉES A LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC				
3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE				
Prestations en nature				
Dons en nature				
TOTAL	10 609 429	10 609 429	8 682 061	8 682 061

CHARGES PAR DESTINATION				
1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES	10 564 625	10 564 625	8 640 973	8 640 973
Réalisées en France	10 564 625	10 564 625	8 640 973	8 640 973
Réalisées à l'étranger				
2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES À LA RECHERCHE DE FONDS	34 644	34 644	28 321	28 321
3 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AU FONCTIONNEMENT	10 160	10 160	12 766	12 766
TOTAL	10 609 429	10 609 429	8 682 061	8 682 061



France Alzheimer et maladies apparentées est une association **Don en Confiance** depuis 2011. Don en Confiance est un organisme indépendant qui contrôle la bonne utilisation des dons. Il attribue sa reconnaissance après avoir évalué les organisations qui s'engagent à respecter son référentiel déontologique. Pour en savoir plus : www.donenconfiance.org

Union nationale des associations
France Alzheimer et maladies apparentées
11 rue Tronchet - 75008 Paris
www.francealzheimer.org

